

Comment progressent les élèves de l'éducation prioritaire au cours de l'école élémentaire ?

Écarts de performances observés
entre les élèves de REP+ et de REP et
les élèves du secteur public hors
éducation prioritaire

Fabrice Murat et Thierry Rocher

Série Études

Document de travail n° 2026-E02 - Février 2026

Comment progressent les élèves de l'éducation prioritaire au cours de l'école élémentaire ?

Écarts de performances observés entre les élèves de REP+ et de REP et les élèves du secteur public hors éducation prioritaire



Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

61-65, rue Dutot
75732 Paris Cedex 15

Directrice de la publication

Magda Tomasini

Auteurs

Fabrice Murat et Thierry Rocher

e-ISSN 2779-3532

SOMMAIRE



‣ Synthèse des résultats.....	7
‣ Écarts de performances selon le secteur et le contexte socio-économique.....	8
‣ Écarts de performances après appariement des élèves....	12
Analyse en début de CE1.....	12
Analyse en début de CE2.....	15
Analyse en début de CM2	16
Analyse différenciée selon le niveau de départ	17
Analyse descriptive de la cohorte CP 2020.....	18
Références des publications	20
‣ Annexes	21
Annexe 1. Éducation prioritaire et IPS	21
Annexe 2. « Poids » de l'IPS sur les différentes dimensions évaluées	21
Annexe 3. Évolutions générales (compléments).....	22
Annexe 4. Résultats de l'EP et du secteur hors EP déclinés selon l'IPS	23
Annexe 5. Éducation prioritaire et DROM.....	24
Annexe 6. Analyses hors DROM	24

Depuis le début des années 1980, l'éducation prioritaire est un dispositif central dans la politique éducative, pour lutter contre les inégalités de réussite scolaire et globalement améliorer les performances du système éducatif français. Le cadre d'action défini actuellement se structure autour de deux réseaux de collèges et d'école, mis en place en 2015 : les REP (réseaux d'éducation prioritaire) et les REP+ (réseaux d'éducation prioritaire renforcée), ces derniers regroupant des établissements généralement plus défavorisés que les premiers. L'une des actions les plus importantes menées récemment est la réduction très sensible de la taille des classes en REP+ et en REP en CP et en CE1 à partir de la rentrée 2017.

Les écarts de résultats observés entre les élèves de REP ou REP+ et ceux scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire sont systématiquement documentés dans les publications de la DEPP, en particulier dans une perspective temporelle. Ainsi, dans la dernière note d'information consacrée aux résultats à l'entrée en 6^e, il est noté qu'« en français, le score moyen de 2024 est supérieur à celui de 2017 dans l'ensemble des secteurs, mais c'est en REP+ qu'il a le plus augmenté (+ 9 points) » (Ballereau et al., 2025). Les résultats sont stables dans les différents secteurs en mathématiques (voir (Stefanou, 2022) pour une synthèse actualisée en 2025 des travaux de la DEPP sur le sujet).

Cependant, des compléments d'analyses méritent d'être produits pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il est intéressant d'intégrer dans l'analyse de ces écarts le poids du contexte socio-économique. Autrement dit, à niveau socio-économique comparable, que peut-on dire des écarts selon le secteur de scolarisation ? Par ailleurs, l'analyse des écarts est souvent appréhendée de manière transversale, à un niveau scolaire donné. La prise en compte des performances observées antérieurement – « le niveau à l'entrée » – permet d'envisager ces écarts de manière dynamique.

Cette note présente, à partir des évaluations nationales de rentrée, des analyses qui comparent les évolutions des écarts de performance entre élèves, au cours du CP et du CE1, en fonction de leur appartenance au secteur de l'éducation prioritaire (EP) et en tenant compte des IPS de leurs écoles (Indice de Position Sociale, qui rend compte de la profession des parents des élèves scolarisés dans chaque école). Notons bien que ces analyses ne permettent pas de conclure directement sur l'impact de la politique de la réduction de la taille des classes qui est menée en éducation prioritaire depuis la rentrée 2017 :

- D'une part, ce travail estime l'action de l'éducation prioritaire globalement, sans isoler l'impact de la réduction de la taille des classes. D'autres actions menées en éducation prioritaire peuvent avoir un effet sur les compétences des élèves.
- D'autre part, l'écart entre les élèves d'éducation prioritaire et les autres trouve son origine dans de nombreux facteurs, qui ne se résument pas à des différences selon la profession des parents, que l'IPS permet seulement de contrôler.

Pour procéder à une évaluation plus fiable des actions en éducation prioritaire ou de l'effet propre de la réduction de la taille des classes, il faut utiliser des méthodes plus complexes. Un dispositif d'observation spécifique a ainsi été mis en œuvre par la DEPP dès la rentrée 2017 et a fait l'objet de la publication de deux documents de travail (Ben Ali et al., 2019 ; Andreu et al., 2021). Pour traiter plus finement encore les problèmes de sélection, une confrontation économétrique du suivi de mise en œuvre de la réduction de la taille des classes en éducation prioritaire et de l'évolution des résultats des élèves à l'entrée en 6^e a été effectuée et a été publiée en même temps que le présent document (El Bah, 2026).

Les présentes analyses prodiguent néanmoins des éléments descriptifs et corrélationnels qui éclairent les différences de performances observées, selon les niveaux considérés et les dimensions mesurées.

↳ Synthèse des résultats

De manière générale, au cours du CP et du CE1, une plus forte progression des élèves scolarisés en éducation prioritaire (EP) est observée, par rapport aux élèves scolarisés hors éducation prioritaire (hors EP), à niveau de départ et IPS donnés.

A l'issue de la classe de CP, cet avantage est plus marqué en mathématiques qu'en français, en particulier pour les REP+ des écoles hors DROM (+13 % d'écart-type de score en mathématiques et +5 % en français). En REP, sur ce même champ, ces chiffres sont respectivement de 12 % et 8 %. La prise en compte du champ géographique est en effet importante, plus spécifiquement en REP+ où environ un quart des élèves est scolarisé dans les DROM.

Au cours du CE1, c'est en français que les écarts de progression en faveur des élèves de l'EP sont les plus importants. Cependant, cet avantage est moins marqué qu'au cours du CP. A nouveau, les écarts sont plus importants en faveur des REP+ lorsque le champ est restreint à la France hexagonale : +6 % d'écart-type de score en français et +5 % en mathématiques. Sur ce même champ, pour les REP, ces chiffres sont respectivement de +7 % et +3 %. En mathématiques, les écarts (toujours en faveur de l'EP par rapport au hors EP) sont minimes sur le champ France entière.

Au-delà des écarts globaux de performances, les progressions sont très hétérogènes selon les compétences évaluées. Ainsi, en compréhension orale, que ce soit de mots ou de phrases, domaines très marqués socialement, les écarts se creusent en défaveur de l'éducation prioritaire, même en tenant compte de l'IPS et du niveau de performance à l'entrée. La stabilité ou l'amélioration assez nette de la situation dans les autres domaines sont d'autant plus significatives. En particulier dans les domaines relevant de l'écrit, les gains paraissent particulièrement importants, en lecture de mots ou de texte à voix haute, ainsi qu'en écriture de mots. En mathématiques, les gains en addition, soustraction, écriture ou reconnaissance de nombres sont assez élevés au cours CP, surtout en REP ; en revanche, ils sont moindres en calcul mental et en résolution de problèmes. L'éducation prioritaire paraît assez efficace dans des domaines où l'action de l'école semble importante ; elle ne permet toutefois pas de combler les écarts dans les domaines les plus marqués socialement.

Une analyse en début de CM2 permet d'apporter un contrepoint pour éclairer l'année de CM1, non concernée par la réduction de la taille des classes en éducation prioritaire. Contrairement au CP et au CE1, les écarts de progrès réalisés au cours du CM1 entre le secteur de l'éducation prioritaire et le hors éducation prioritaire se révèlent très faibles ou en défaveur des élèves de l'éducation prioritaire. Autrement dit, à IPS et niveau de compétence égal en début de CM1, les élèves de l'EP ont de moins bons résultats en début de CM2 que ceux du secteur hors EP, traduisant une moindre progression des élèves de l'EP par rapport aux élèves hors EP « qui leur ressemblent ».

En résumé, les élèves de l'EP progressent davantage au cours du CP et du CE1, où la réduction de la taille des classes est mise œuvre, que ceux du secteur hors EP, à IPS et niveau de départ donnés, surtout dans les compétences où l'école a le plus de poids. En revanche, ce n'est pas le cas au cours du CM1, niveau non concerné par les dédoublements et pour lequel les élèves de l'EP progressent légèrement moins que ceux du secteur hors EP, à IPS et niveau de départ donnés. Ce contraste entre les niveaux peut s'interpréter comme le signe d'une certaine efficacité de la politique de réduction de la taille des classes en CP et CE1 en éducation prioritaire.

↳ Écarts de performances selon le secteur et le contexte socio-économique

Cette section présente quelques résultats macroscopiques sur les différences de performances entre le secteur de l'éducation prioritaire et celui du public hors éducation prioritaire, à travers les données des évaluations nationales de début de CE1 à la rentrée 2024.

Tout d'abord, le tableau 1 décrit les écoles relevant de l'éducation prioritaire (REP et REP+) et celles relevant du secteur hors éducation prioritaire (hors EP). Pour le secteur hors EP, les écoles sont réparties selon leur indice de position sociale (IPS¹). Des « tranches » d'IPS sont ainsi définies : IPS inférieur à 85, IPS compris entre 85 et 95, etc. Il ressort que les 1327 écoles de REP+ ont en moyenne un IPS proche de celles de la première tranche d'IPS des écoles hors EP, soit les 1117 écoles hors EP ayant un IPS inférieur à 85. Les écoles de REP ont en matière d'IPS un positionnement intermédiaire entre la première et la deuxième tranche. Comme attendu, les écoles relevant de l'éducation prioritaire ont en moyenne des IPS faibles, comparables aux écoles les plus défavorisées du secteur hors EP. Cependant, ces éléments descriptifs révèlent aussi un recouvrement entre les différents secteurs des répartitions selon l'IPS (annexe 1). Ce dernier point laisse envisager la possibilité d'établir des rapprochements de résultats entre les écoles de l'EP et hors EP, « à IPS donné ». D'une certaine manière, ce résultat était attendu puisque ce ne sont pas les IPS qui ont prévalu à la construction de la carte de l'éducation prioritaire, mais des critères plus complets permettant de mieux caractériser l'exclusion sociale.

TABLEAU 1 • Éducation prioritaire et IPS

Catégorie		IPS moyen	Elèves	Ecoles	E/C en CP
REP+		76,8	53 472	1 327	12,7
REP		85,5	81 308	2 403	12,9
Public hors EP	T1 - IPS < 85	79,2	25 339	1 117	19
	T2 - 85 <= IPS < 95	90,8	69 567	3 291	19,7
	T3 - 95 <= IPS < 105	100,2	129 485	6 456	20,1
	T4 - 105 <= IPS < 115	109,8	131 144	5 908	20,8
	T5 - 115 <= IPS < 125	119,4	85 098	3 281	21,5
	T6 - 125 <= IPS < 135	129,4	41 690	1 379	21,8
	T7 - 135 <= IPS	141,6	23 877	722	21,6

Lecture : 1327 écoles de REP+ ont évalué 53 472 élèves de CE1 à la rentrée 2024, elles ont un IPS moyen de 76,8 et une taille des classes de CP moyenne de 12,7 élèves. Les 3 291 écoles hors EP de la deuxième tranche d'IPS (85 <= IPS < 95) ont évalué 69 567 élèves de CE1 en 2024, ont un IPS moyen de 90,8 et une taille moyenne de classes avec des élèves en CP de 19,7.

Champ : Écoles publiques ayant au moins 1 élève évalué en début de CE1 en 2024, France.

Source : DEPP.

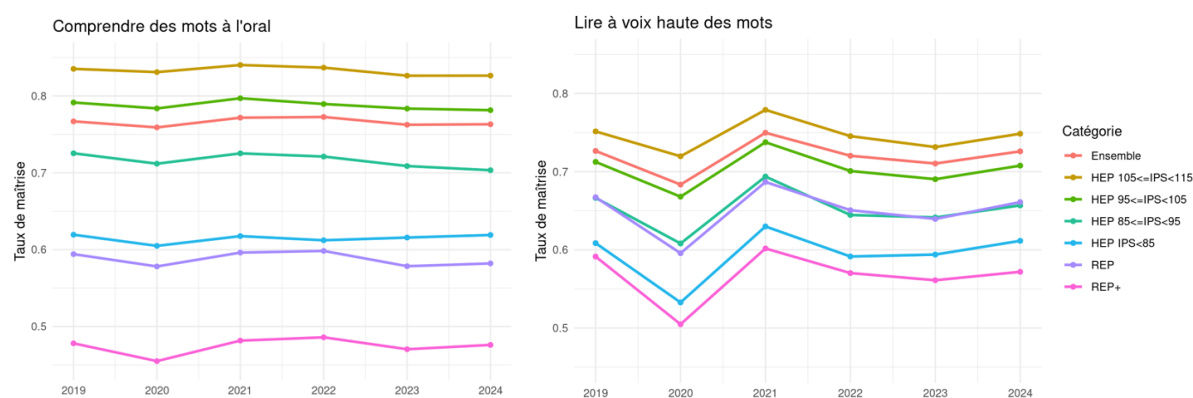
Par ailleurs, le tableau 1 montre aussi l'ampleur de la mise en œuvre de la réduction de la taille des classes en éducation prioritaire. Avec une moyenne d'environ 13 élèves dans les classes avec des élèves de CP, les écoles en REP+ et en REP sont nettement en-dessous des écoles les plus favorisées (presque 22 élèves pour celles avec un IPS de 135 ou plus hors éducation prioritaire), mais, sans être du tout négligeable, l'écart est moindre avec les écoles les plus défavorisées hors éducation prioritaire, qui serviront de point de comparaison (la taille des classes de CP y est de 19).

¹ La DEPP a élaboré un indice de position sociale (IPS) à partir de plusieurs variables mesurant « la proximité au système scolaire du milieu familial de l'enfant » : caractéristiques sociales des parents, conditions de vie matérielles et financières, pratiques culturelles de l'enfant et de sa famille, implication des parents dans la scolarité, etc. Cet indice permet de mesurer la position socio-scolaire des élèves et peut se substituer à la PCS des parents dans le cadre d'études statistiques (Rocher, 2023).

La figure 1 représente l'évolution des résultats observés (taux de maîtrise satisfaisante) aux évaluations nationales de début de CE1 entre 2019 et 2024, pour deux dimensions du français, selon le secteur et les tranches d'IPS présentées dans le tableau 1. Les écarts selon le contexte socio-économique varient considérablement d'une dimension à l'autre. Ainsi, les écarts selon le secteur et les tranches d'IPS sont plus importants en compréhension orale de mots (proche du lexique) qu'en lecture de mots. En effet, le « poids » de l'origine sociale est diversement marqué selon les dimensions évaluées (voir en annexe 2 la corrélation entre la réussite à ce domaine et l'IPS individuel). Cela explique sans doute que la baisse observée à la rentrée 2020, après la période de fermeture des écoles, est davantage prononcée pour la lecture à voix haute que pour la compréhension orale de mots. Autrement dit, dans le domaine de la compréhension orale de mots, qui est fortement influencé par l'environnement social et familial, la fermeture des écoles n'a pas semblé produire de diminution des résultats à la rentrée 2020. A l'inverse, c'est en fluence, un domaine où l'action de l'école est plus marquée, avec des écarts selon l'origine sociale bien moindres, que la baisse des résultats à la rentrée 2020 est la plus forte.

De manière plus détaillée, en compréhension orale, les écoles de REP et de REP+ sont « décrochées » par rapport aux écoles hors EP, mêmes celles à très faibles IPS (inférieur à 85). Ainsi, les écarts EP/hors EP dans ce domaine ne sont pas uniquement le reflet des inégalités sociales telles que captées par l'IPS. Ce n'est pas le cas en fluence : les écoles de REP+ se rapprochent de cette première tranche tandis que les écoles de REP la dépassent pour parvenir à des résultats qui se confondent avec ceux des écoles hors EP de la deuxième tranche d'IPS, comprise entre 85 et 95. Ainsi, à l'inverse de la compréhension orale, dans le domaine de la fluence, les écoles relevant de l'éducation prioritaire ont des résultats supérieurs à ce que leur niveau d'IPS pourrait laisser présager.

FIGURE 1 • Évolution des résultats aux évaluations nationales de début de CE1 dans deux domaines du français

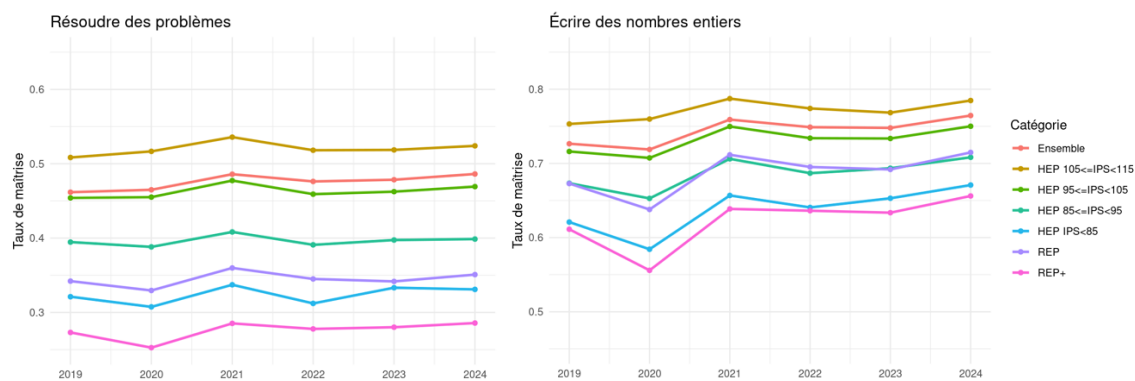


Lecture : Pour le domaine « comprendre des mots à l'oral », le taux de maîtrise satisfaisante des élèves de REP+ en début de CE1 est de 47,6 % en 2024.
Champ : Écoles publiques, France.
Source : DEPP.

En mathématiques, des phénomènes assez comparables s'observent concernant la résolution de problèmes et l'écriture de nombres (figure 2). Par exemple, en résolution de problèmes, les écoles de REP ont des résultats proches de celles hors EP de la première tranche d'IPS, tandis qu'en écriture de nombres, elles se situent au niveau de la deuxième tranche. Encore une fois, cela renvoie au degré plus ou moins marqué du déterminisme social selon les domaines.

Ces résultats sont encore plus frappants sur le champ « France hors DROM » où les taux de maîtrise des écoles de REP+ dépassent ceux des écoles de la première tranche d'IPS pour la fluence et l'écriture de nombres (annexe 3, figures 10 et 11), alors que sur ce même champ, les IPS des écoles de REP+ sont toujours proches de ceux de la première tranche d'IPS (annexe 6, tableau 9).

FIGURE 2 • Évolution des résultats aux évaluations nationales de début de CE1 dans deux domaines des mathématiques



Lecture : Pour le domaine « résoudre », le taux de maîtrise satisfaisante des élèves de REP+ en début de CE1 est de 28,6 % en 2024.
Champ : Écoles publiques, France.
Source : DEPP.

Afin d'étendre l'analyse aux autres domaines évalués en CE1, le tableau 2 représente les écarts de taux de maîtrise satisfaisante entre, d'une part, les écoles REP et les écoles hors EP de la deuxième tranche d'IPS et d'autre part, les écoles REP+ et les écoles hors EP de la première tranche d'IPS. Les domaines de compréhension de l'oral (mots et phrases) sont ceux où les écarts les plus importants sont observés (de 7 à 10 points de pourcentage) en défaveur des écoles du secteur de l'éducation prioritaire. A l'inverse, les domaines de la fluence (texte et mots) en français, de la connaissance des nombres et des opérations en mathématiques apparaissent à l'avantage des écoles relevant de l'éducation prioritaire.

TABLEAU 2 • Écarts de résultats entre l'EP et les premières tranches d'IPS hors EP (CE1 2024)

CE1	domaine	REP - T2	REP+ - T1
F	Comprendre des mots à l'oral	-10	-10
F	Comprendre des phrases à l'oral	-7	-7
F	Comprendre un texte lu seul(e)	-3	-1
F	Comprendre des phrases lues seul(e)	-2	0
F	Écrire des syllabes	1	2
F	Écrire des mots	1	2
F	Lire à voix haute un texte	2	3
F	Lire à voix haute des mots	3	3
M	Résoudre des problèmes	-3	-1
M	Placer un nombre sur une ligne graduée	-2	1
M	Reproduire un assemblage	-1	-1
M	Calculer mentalement	0	1
M	Additionner	2	4
M	Soustraire	3	4
M	Lire des nombres entiers	3	3
M	Écrire des nombres entiers	3	4

Lecture : Pour le domaine « comprendre des mots à l'oral », en début de CE1 à la rentrée 2024, l'écart de taux de maîtrise satisfaisante entre les élèves de REP et ceux des écoles de la deuxième tranche d'IPS (85 <= IPS < 95) est de 10 points de pourcentage en défaveur des élèves de REP.
Champ : Écoles publiques, France hors DROM.
Source : DEPP.

Ces résultats confortent l'idée selon laquelle, malgré son intérêt et sa relative facilité, une comparaison naïve des résultats en EP avec ceux des écoles hors EP d'IPS équivalent ne suffit pas pour évaluer l'efficacité de l'éducation prioritaire et a fortiori de la réduction de la taille des classes qui a été menée depuis 2017. Les élèves en éducation prioritaire ont souvent des performances moindres que ce que laissent attendre leurs IPS. Les résultats en compréhension orale, nettement en défaveur de l'éducation prioritaire, peuvent, dans une certaine mesure, servir de référence comme évolution « naturelle » des performances et écarts entre secteurs, ces domaines étant davantage liés au milieu familial. Cela suggère que les surcroûts de progression observés sur les autres domaines sont d'autant plus significatifs.

Enfin, il est intéressant de noter que ces écarts (REP versus tranche 2 d'IPS et REP+ versus tranche 1 d'IPS) apparaissent contrastés selon les niveaux scolaires. Le tableau 7 (annexe 4) montre en début de CP des écarts presque systématiquement en défaveur de l'éducation prioritaire et ils sont déjà particulièrement importants en compréhension orale et en résolution de problème, ce qui explique la persistance d'écarts dans ces domaines en CE1. En début de CE1 et en début de CE2, les contrastes selon les domaines sont assez proches et correspondent à ce qui est commenté pour le tableau 2. Il apparaît enfin que pour les évaluations de début de CM2 les résultats sont globalement moins favorables à l'éducation prioritaire.

Les résultats en CE1 par domaine reflétant en grande partie les écarts en CP, mais en étant souvent plus favorables en CE1 aux REP et aux REP+, cela suggère qu'une perspective longitudinale est essentielle pour étudier les écarts et dépasser le seul contrôle de l'IPS. C'est ce que nous allons faire dans la suite du document. Rappelons cependant que cette approche n'est pas encore complètement satisfaisante : les facteurs qui expliquent les moindres performances des élèves de REP+ dans certains domaines à l'entrée en CP peuvent aussi jouer sur la progression au cours du CP, en dépit des actions menées au cours de l'année scolaire.

↳ Écarts de performances après appariement des élèves

Pour prolonger ces premières analyses générales, en cherchant notamment à mieux contrôler le niveau initial, nous avons adopté une approche qui repose sur le suivi individuel des élèves entre deux niveaux scolaires et permet de comparer les progrès des élèves en fonction du secteur de scolarisation, en contrôlant de l'IPS de l'école et du niveau de départ des élèves. En outre, il est plus aisé d'appréhender les performances des élèves de manière plus générale à travers le calcul de scores globaux plutôt que réduire les performances à une indicatrice de maîtrise du domaine.

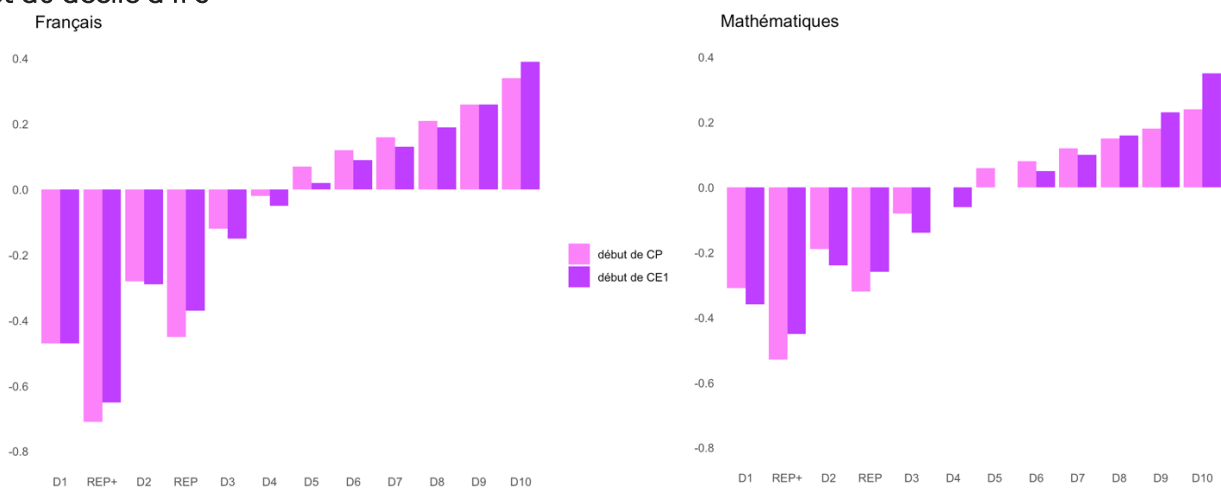
Analyse en début de CE1

Une première analyse générale et descriptive consiste à comparer les progrès des élèves du début de CP 2023 au début de CE1 2024, selon qu'ils sont en EP ou hors EP. Le lien entre les données de ces deux niveaux conduit à une base de 727 688 élèves (95 % des élèves sont retrouvés). Puis, un score global individuel est calculé sur l'ensemble des domaines du français et des mathématiques, de moyenne nulle et d'écart-type 1, au CP ainsi qu'au CE1. Enfin, les élèves sont répartis selon leur secteur de scolarisation s'ils sont en EP (REP ou REP+) ou, s'ils sont scolarisés hors EP, selon le décile de l'IPS de leur école.

La figure 3 représente les moyennes des scores globaux de français et de mathématiques des élèves en fonction de la catégorie à laquelle appartient leur école (REP, REP+ ou décile d'IPS). Il ressort que les élèves de REP+ ont des résultats de début de CP en-deçà des résultats de ceux des écoles hors EP du premier décile d'IPS. Ce décalage de performance à l'entrée du primaire, à IPS donné, conforte l'hypothèse que l'IPS ne suffit pas à bien décrire les différences entre élèves en éducation prioritaire et élèves hors éducation prioritaire. Le décalage existe également en début de CE1, mais dans une moindre mesure, suggérant une forme de « rattrapage » opéré au cours du CP. De leur côté, les élèves de REP ont des résultats inférieurs aux élèves des écoles hors EP du deuxième décile d'IPS en début de CP, mais plus proches en début de CE1, ce qui là encore témoigne de progrès plus importants chez les élèves de REP que chez ceux du deuxième décile d'IPS hors EP. Ainsi, il ressort de ce graphique que les élèves de REP et de REP+ améliorent leur position relative : de 6 % d'écart-type en français et 13% en mathématiques pour les REP+, par rapport au premier décile ; 9 % d'écart-type en français et 11% en mathématiques pour les REP, par rapport au deuxième décile.

Ce phénomène est encore plus net pour les écoles REP+ hors DROM en français où ce chiffre est de 10 % (annexe 6 figure 12).

FIGURE 3 • Scores standardisés de début de CP 2023 et de début de CE1 2024 en fonction du secteur et du décile d'IPS



Lecture : En français, les élèves appartenant aux écoles du premier décile d'IPS et situées hors éducation prioritaire (D1) ont obtenu un score global moyen standardisé de -0,47 en début de CP et de -0,47 en début de CE1. Les élèves de REP+ ont quant à eux obtenu en français un score global moyen standardisé de -0,71 en début de CP et de -0,65 en début de CE1.

Champ : Écoles publiques, France.

Source : DEPP.

Pour approfondir l'analyse, une méthode d'appariement individuel a été mise en œuvre entre les élèves de l'EP (REP d'une part et REP+ d'autre part) et les élèves hors EP, sur la base de l'IPS de l'école et des scores observés en début de CP 2023. La méthode d'appariement retenue est celle dite des plus proches voisins². Cette méthode permet de déterminer un échantillon d'élèves hors EP « comparables » aux élèves de REP, en matière de résultats en début de CP et d'IPS. De la même manière, un autre échantillon d'élèves hors EP est déterminé pour être rapproché des élèves de REP+.

Un modèle de régression est alors mis en œuvre afin d'expliquer le score en CE1 en 2024 par le score en CP en 2023 ainsi que par le décile d'IPS de l'école et l'appartenance à une école en REP ou en REP+³. Les tableaux qui suivent donnent les valeurs des coefficients associés à l'EP (REP ou REP+ versus hors EP). Les résultats peuvent ainsi être exprimés en pourcentage d'écart-type, comme c'est l'usage dans les résultats d'impact.

Le tableau 3 révèle pour les REP un coefficient positif pour le français (5 % d'écart-type de score) et pour les mathématiques (10 %). Concernant les REP+, il est légèrement négatif pour le français (-1 %) et positif pour les mathématiques (6 %). Ces résultats sont majorés, en particulier pour les REP+ si l'on restreint le champ à la France hexagonale uniquement (+5 % en français et +13 % en mathématiques)⁴.

TABLEAU 3 • Régressions sur données longitudinales des scores en CE1 2024 en fonction de l'IPS et des scores de CP 2023, après appariement individuel

Champ	Secteur	Français	Mathématiques
France	REP	0,05 ***	0,10 ***
	REP+	-0,01 *	0,06 ***
France hors DROM	REP	0,08 ***	0,12 ***
	REP+	0,05 ***	0,13 ***

Lecture : Sur le champ France, le coefficient associé aux élèves de REP (versus hors EP après appariement) de la régression du score global de français obtenu en début de CE1 des résultats de CP 2023 et de l'IPS représente 5 % d'écart-type de score.

Champ : Écoles publiques.

Source : DEPP.

Il est possible de reproduire cette analyse avec un repérage d'élèves « en difficulté » (par convention, dans le cinquième des élèves les moins performants) au début de CE1. En mathématiques, un élève hors éducation prioritaire, déjà en difficulté en début de CP, dans une école socialement défavorisée (avec un IPS correspondant à la moyenne observée en REP+), a 63 % de chance d'être encore en difficulté à l'entrée en CE1 ; cette probabilité est de 58,0 % pour un élève en REP ayant les mêmes caractéristiques observées, soit un écart de 5 points en faveur des REP+. L'écart est de 4 points en faveur des REP. En français, les résultats sont moins nets : +3 points pour les REP et -0,3 point pour les REP+.

Les mêmes analyses peuvent être conduites selon les différents domaines évalués en début de CE1. La figure 4 représente ainsi les coefficients de régression de chaque domaine de début de CE1 en fonction des résultats de CP 2023 et de l'IPS, après appariement individuel.

² Package R « FNN », plus proche voisin, distance de Newton.

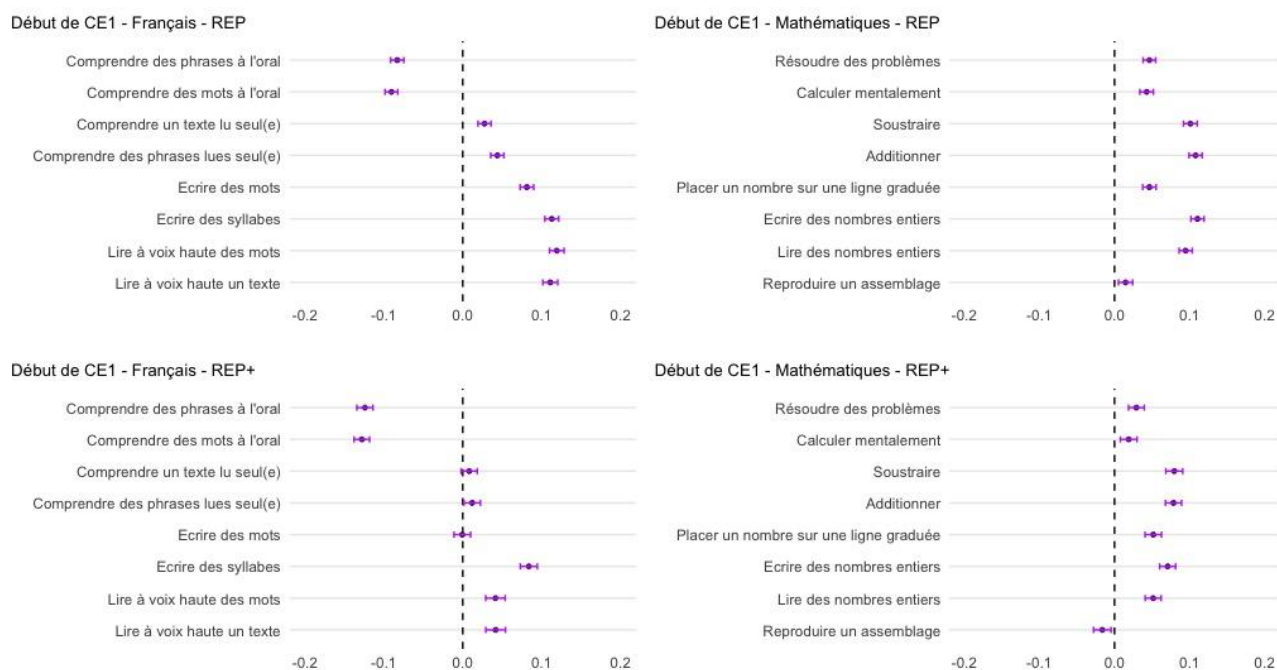
³ L'utilisation d'une régression pour évaluer « toutes choses égales par ailleurs », l'écart entre EP et hors EP a été préférée à une simple comparaison des moyennes entre groupes « appariés », car cet appariement n'est pas parfait et il subsiste quelques écarts selon les variables explicatives, qu'il paraît souhaitable de contrôler par un modèle de régression.

⁴ Comme indiqué précédemment, ces analyses ne sont pas conduites sur le champ DROM car les possibilités d'appariement des écoles de l'éducation prioritaire avec celles hors EP, tenant compte de l'IPS et des résultats de niveau antérieur, sont très restreintes.

En cohérence avec les observations du précédent chapitre, les résultats sont assez hétérogènes et dépendent de la dimension évaluée. En compréhension orale, que ce soit de mots ou de phrases, les coefficients sont négatifs, en REP comme en REP+. Plutôt qu'un « effet » négatif de l'appartenance à l'EP, cela peut s'interpréter comme le fait que dans ce domaine très marqué socialement et sur lequel l'école a une moindre prise, une estimation des différences de progressions entre EP et hors EP, même à IPS donné, jouent en défaveur de l'EP. Cela suggère que les élèves en EP ont des caractéristiques inobservées, autres que la profession de leurs parents, défavorables aux acquisitions en compréhension orale, même par rapport à des élèves défavorisés en termes d'IPS, hors éducation prioritaire.

La stabilité ou l'amélioration de la situation dans les autres domaines sont d'autant plus significatives. En REP, dans les domaines relevant de l'écrit, les gains paraissent particulièrement importants en lecture de mots ou de texte à voix haute, ainsi qu'en écriture de syllabes (plus de 10 % d'écart-type). Ils sont cependant moins nets en REP+ qu'en REP. En mathématiques, les coefficients sont tous positifs en REP, particulièrement en addition, soustraction, écriture ou reconnaissance de nombres ; en revanche, ils sont moindres en calcul mental et en résolution de problèmes. En REP+, les mêmes domaines se distinguent de manière significative, même si les coefficients sont plus faibles.

FIGURE 4 • Coefficients de la régression (REP versus hors EP et REP+ versus hors EP) des résultats de CE1 2024 en fonction des résultats de CP 2023 et de l'IPS, approche longitudinale et individuelle



Lecture : Pour le domaine « comprendre des phrases à l'oral », en début de CE1 en français, le coefficient associé aux élèves de REP (versus hors EP après appariement) de la régression des résultats de CE1 2024 en fonction des résultats de CP 2023 et de l'IPS est de -8 % d'écart-type de score.

Champ : Écoles publiques, France.

Source : DEPP.

Des analyses sur le champ restreint « France hors DROM » ont été menées (un quart des élèves de REP+ sont scolarisés dans les DROM, cf. annexe 5). Il ressort que les résultats sont nettement plus positifs pour les écoles de REP+ situées hors DROM (cf. annexe 6, figure 14). Ces analyses n'ont pas été conduites sur le seul champ DROM car les possibilités d'appariement avec des écoles hors EP, à niveau à l'entrée en CP et IPS donné, sont beaucoup plus restreintes.

Analyse en début de CE2

De la même manière, après le lien entre les données individuelles de CE2 2024, CE1 2023 et CP 2022 (709 161 élèves retrouvés dans les trois bases pour 778 988 élèves de CP) et la procédure d'appariement entre l'EP et des élèves hors éducation prioritaire de profil similaire selon les résultats en CE1 et l'IPS de leur école, des analyses de régression peuvent être réalisées.

Le tableau 4 présente les coefficients des régressions des scores en début de CE2. Il ressort des résultats positifs en français, davantage marqués sur le champ de la France hexagonale (7 % pour les REP et 6 % pour les REP+). En mathématiques, les écarts sont très faibles, bien que légèrement positifs en REP+ sur le champ France hexagonale (3 % pour les REP et 5 % pour les REP+).

De manière générale, les résultats sont moins élevés que ceux observés en début de CE1.

TABLEAU 4 • Régressions sur données longitudinales des scores en CE2 2024 en fonction de l'IPS et des scores de CE1 2023 et CP 2022, après appariement individuel

Champ	Secteur	Français	Mathématiques
France	REP	0,05 ***	0,01 ***
	REP+	0,02 ***	0,01 ***
France hors DROM	REP	0,07 ***	0,03 ***
	REP+	0,06 ***	0,05 ***

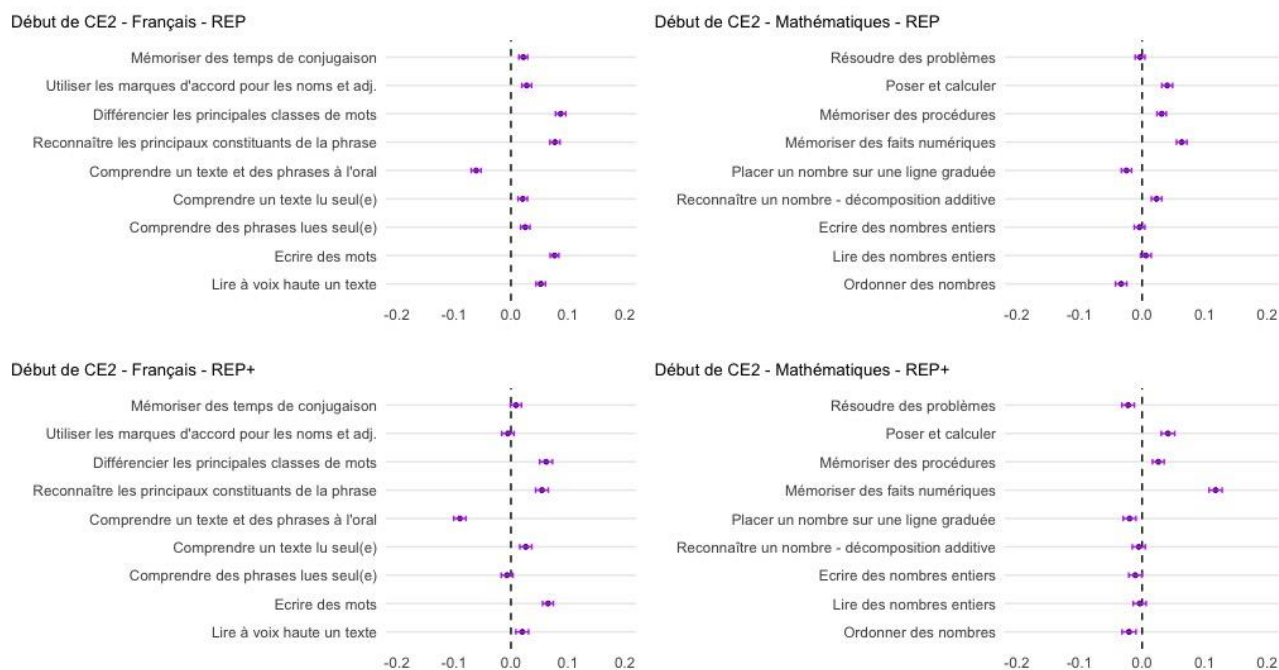
Lecture : Sur le champ France, le coefficient associé aux élèves de REP (versus hors EP après appariement) de la régression du score global de français obtenu en début de CE2 des résultats de CE1 2023, de ceux de CP 2022 et de l'IPS représente 5 % d'écart-type de score.

Champ : Écoles publiques.

Source : DEPP.

A nouveau, les résultats par domaine révèlent une hétérogénéité des résultats selon les dimensions visées (figure 5). Encore une fois, la compréhension orale est associée à des résultats moins bons en éducation prioritaire. En revanche, dans les autres domaines, les résultats sont en faveur de l'éducation prioritaire, surtout des REP (par rapport à des élèves hors éducation prioritaire de profil comparable), en particulier en écriture de mots, lecture de texte à voix haute, différenciation des classes de mots, reconnaissance des principaux constituants de la langue. En mathématiques, les écarts sont plus faibles, exceptés en mémorisation de faits numériques, où les élèves d'EP se distinguent.

FIGURE 5 • Coefficients de la régression (REP versus hors EP et REP+ versus hors EP) des résultats de CE2 2024 en fonction des résultats de CE1 2023, de CP 2022 et de l'IPS, approche longitudinale et individuelle



Lecture : Pour le domaine « mémoriser des temps de conjugaison », en début de CE2 en français, le coefficient associé aux élèves de REP (versus hors EP après appariement) de la régression des résultats de CE2 2024 en fonction des résultats de CE1 2023, de CP 2022 et de l'IPS est de 2 % d'écart-type de score.

Champ : Écoles publiques, France.

Source : DEPP.

Les analyses en début de CE1 et en début de CE2 s'interprètent comme les potentielles performances des écoles de l'EP concernant les progressions des élèves au cours des années de CP et respectivement de CE1, deux niveaux concernés par le dédoublement des classes. Une analyse en début de CM2 permet d'apporter un contrepoint pour éclairer l'année de CM1, non concernée par les dédoublements.

Analyse en début de CM2

De la même manière, après avoir relié les données individuelles de CM2 2024 et de CM1 2023 (782 993 élèves retrouvés en CM2 pour 805 589 élèves de CM1) et apparié des élèves en éducation prioritaire avec des élèves hors éducation prioritaire de profil proche selon l'IPS de l'école et les résultats en CM1, des analyses de régression peuvent être réalisées.

Il ressort que tous les coefficients sont légèrement négatifs ou très faibles (tableau 5), traduisant une moindre progression des élèves de l'EP par rapport aux élèves hors EP « qui leur ressemblent ». Peu de variations sont observées selon les domaines, à l'exception notable de « mémoriser des faits numériques » qui affiche, comme en CE2, un coefficient positif (figure 6).

TABLEAU 5 • Régressions sur données longitudinales des scores en CM2 2024 en fonction de l'IPS et des scores de CM1 2023, après appariement individuel

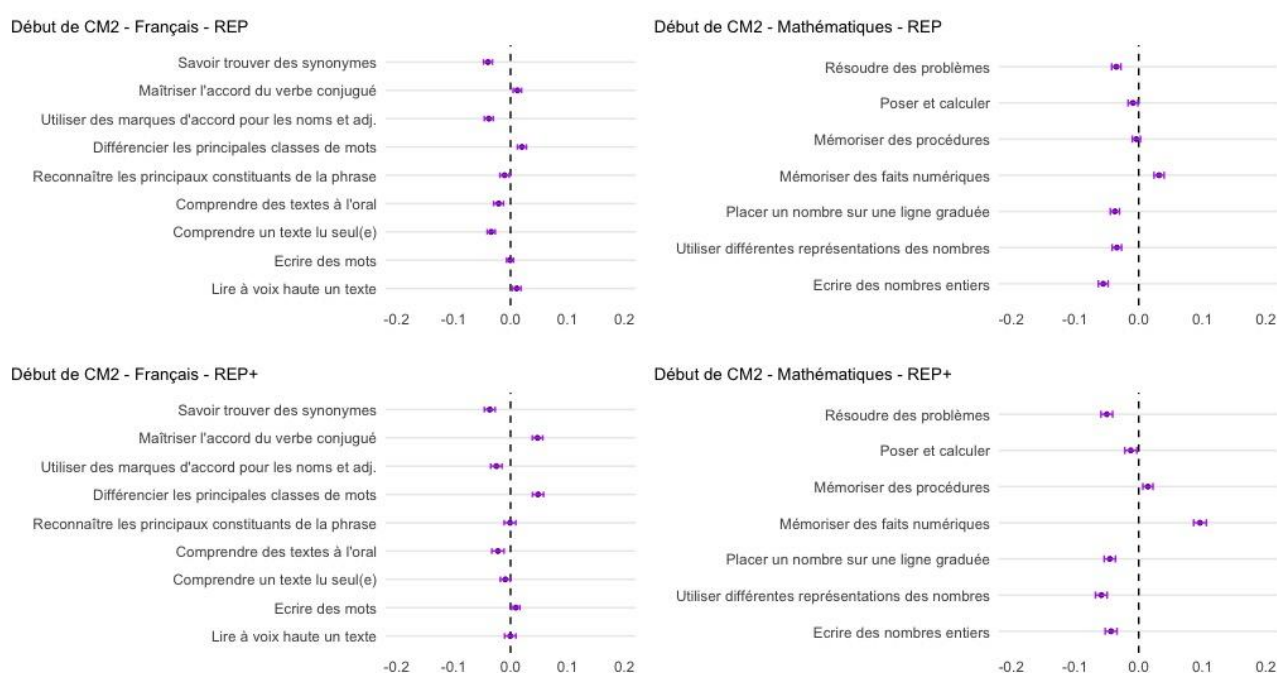
Champ	Secteur	Français	Mathématiques
France	REP	-0,01 ***	-0,02 ***
	REP+	0,00	-0,01 *
France hors DROM	REP	-0,01 *	-0,02 ***
	REP+	0,01 *	-0,01

Lecture : Sur le champ France, le coefficient associé aux élèves de REP (versus hors EP après appariement) de la régression du score global de français obtenu en début de CM2 en 2024 des résultats de CM1 2023, de ceux de CE1 2021 et de l'IPS représente -2 % d'écart-type de score.

Champ : Écoles publiques.

Source : DEPP.

FIGURE 6 • Coefficients de la régression (REP versus hors EP et REP+ versus hors EP) des résultats de CM2 2024 en fonction des résultats de CM1 2023 et de l'IPS, champ France



Lecture : Pour le domaine « savoir trouver des synonymes », en début de CM2 en français, le coefficient associé aux élèves de REP (versus hors EP après appariement) de la régression des résultats de CM2 2024 en fonction des résultats de CM1 2023 et de l'IPS est de -4 % d'écart-type de score.

Champ : Écoles publiques, France.

Source : DEPP.

Analyse différenciée selon le niveau de départ

L'écart de progression non négligeable entre les élèves d'éducation prioritaire et les élèves hors éducation prioritaire en cours de CP est-il identique selon le niveau de départ ? Pour répondre à cette question, les analyses ci-dessus concernant le début de CE1 ont été répliquées pour chaque décile de score à l'entrée en CP.

Les résultats diffèrent sensiblement selon le niveau initial. Rappelons qu'en français, sur le champ France entière, il n'y a pas d'écart de progression en REP+ et un léger écart en faveur des REP (+5 % d'écart-type) ; en mathématiques, il y a un léger écart de progression en REP+ (+6 %) et un écart plus sensible en REP (+10 %). Les résultats sont moins positifs lorsque l'on se restreint aux élèves les plus en difficultés à l'entrée en CP (tableau 6) : en REP+, ils progressent moins en français que les élèves hors EP d'un niveau équivalent (-9 %) ; les résultats sont aussi négatifs pour eux en mathématiques, ainsi que pour les élèves de REP en français ; ne subsiste qu'un petit effet positif en mathématiques

en REP. Sans être négatifs, les coefficients pour les élèves les meilleurs sont aussi relativement bas (entre +2 % et +6 % selon le secteur et la discipline).

En revanche, pour des élèves moyens ou légèrement en-dessous de la moyenne, les écarts en faveur de l'éducation prioritaire sont nettement plus forts : l'écart en faveur des REP ou des REP+ atteint environ 15 % en mathématiques pour le troisième décile ; en français, alors que l'écart est en défaveur des REP+ sur l'ensemble de la population, il est légèrement en leur faveur pour les élèves de 5^e décile (+5 %).

TABLEAU 6 • Régressions sur données longitudinales des scores en CE1 2024 en fonction de l'IPS et des scores de CP 2023, après appariement individuel, en fonction du niveau de départ en CP

		Ensemble	Déciles de score en CP									
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
REP	Français	0,05	-0,01	0,04	0,07	0,06	0,06	0,07	0,05	0,06	0,08	0,04
	Mathématiques	0,10	0,06	0,10	0,15	0,12	0,12	0,11	0,10	0,06	0,06	0,06
REP+	Français	-0,01	-0,09	-0,03	0,01	0,02	0,05	0,04	0,01	0,03	0,02	0,02
	Mathématiques	0,06	-0,03	0,06	0,14	0,10	0,09	0,12	0,10	0,03	0,06	0,04

Lecture : Sur le champ France, le coefficient associé aux élèves de REP (versus hors EP après appariement) de la régression du score global de français obtenu en début de CE1 des résultats de CP 2023 et de l'IPS représente 5 % d'écart-type de score. Il représente - 1 % pour si on restreint la régression aux élèves du premier décile de score en CP.

Champ : Écoles publiques, France.

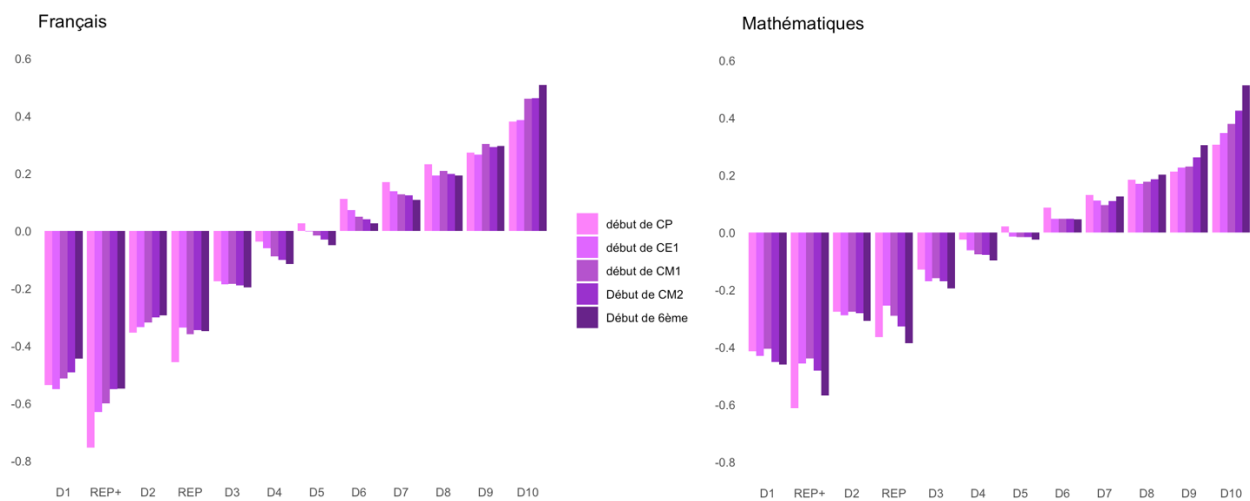
Source : DEPP.

L'« efficacité » de la politique d'éducation prioritaire (telle que l'estime ce travail descriptif) semble suivre une courbe en cloche : elle est faible (voire négative) pour les élèves les plus en difficulté à l'entrée du primaire et pour ceux qui sont déjà très performants ; elle est assez nette pour les élèves moyens ou un peu en dessous de la moyenne.

Analyse descriptive de la cohorte CP 2020

Les élèves entrés au CP en 2020 ont également été évalués en CE1 en 2021, en CM1 en 2023, en CM2 en 2024 et en 6^{ème} en 2025. Le « rattrapage » des élèves de l'éducation prioritaire au cours du CP observé précédemment (figure 3) se retrouve également pour cette cohorte (figure 7). Ainsi, du début de CP au début de CE1, les élèves de REP+ améliorent leur position relative par rapport aux élèves du premier décile d'IPS situés hors EP de 14 % d'écart-type en français et de 17 % en mathématiques. Pour les REP par rapport à la deuxième tranche d'IPS, ces chiffres sont respectivement de 10 % et 12 %. Les résultats sont plus élevés (surtout pour les REP+) que pour la cohorte CP 2023. Cependant, il faut noter que le champ est restreint ici à l'ensemble des élèves évalués au cours du primaire depuis 2020 (i.e. retrouvés pour chacune des évaluations) et n'ayant jamais redoublé. Le phénomène intéressant dans cette analyse descriptive réside dans les différences observées selon les niveaux : il apparaît que ce « rattrapage » s'observe surtout en début de CE1, donc au cours l'année de CP, mais qu'il ne ressort pas les années suivantes (à noter qu'il n'est pas possible ici d'isoler les années de CE1 et de CE2 car les évaluations de début de CE2 ne sont apparues qu'en 2024). La situation des élèves de l'éducation prioritaire de la cohorte CP 2020 est même détériorée en début de 6^{ème} en comparaison du début de CM1 en mathématiques (-7 % pour les REP+ et -6 % pour les REP).

FIGURE 7 • Scores standardisés de la cohorte d'élèves entrés en CP en 2020 en fonction du secteur et du décile d'IPS



Lecture : En français, les élèves appartenant aux écoles du premier décile d'IPS et situées hors éducation prioritaire (D1) ont obtenu un score global moyen standardisé de -0,52 en début de CP et de -0,53 en début de CE1. Les élèves de REP+ ont quant à eux obtenu en français un score global moyen standardisé de -0,74 en début de CP et de -0,59 en début de CE1.

Champ : Écoles publiques, France.

Source : DEPP.

REFERENCES DES PUBLICATIONS



Andreu, S., Ben-Ali, L., Blouet, L., Bressoux, P., Charpentier, A., Cioldi, I., Lacroix, A., Lima, L., Murat, F., Odin-Steiner, D., Raffaëlli, C., Rocher, T., Vourc'h, R. (2021). « Évaluation de l'impact de la réduction de la taille des classes de CP et de CE1 en REP+ sur les résultats des élèves et les pratiques des enseignants », Document de travail – série études, n°2021.E04, DEPP.

Ballereau, M.-A., Chaaya, C., Maury, S., Sathicq, V., Andreu, S., Biarrotte-Sorin, A., Bret, A., Cannes, F.-X., Durand de Monestrol, H., Garnero, M., Gill-Sotty, C., Hick, M., Laskowski, C., Lacroix, A., Léger, A., M'Bafoumou, A., Mas, S., Paillet, V., Persem, E., Robaut, M., Rue, G. (2025). « Évaluation exhaustive de début de sixième 2024 : des performances en légère hausse depuis 2017, y compris en REP+ », Note d'information, n°25.22, DEPP.

Ben-Ali, L., Blouet, L., Bressoux, P., Charpentier, A., Cioldi, I., Fabre, M., Lima, L., Murat, F., Odin-Steiner, D., Raffaëlli, C., Rocher, T., Vourc'h, R. (2019). « Dispositif d'observation et d'évaluation « CP dédoublés » : premiers résultats », Document de travail – série études, n°2019.E01, DEPP.

Charpentier, A. (2026). « Réduction de la taille de classe en éducation prioritaire. Que nous apprennent les données de la DEPP ? », Synthèse de la DEPP n°8, DEPP.

El Bah, F. (2026). « Les effets à long terme de la réduction de la taille de classe en éducation prioritaire sur les performances des élèves. Analyse sur la première cohorte d'élèves bénéficiaires », Document de travail – série études, n°2026.E01, DEPP.

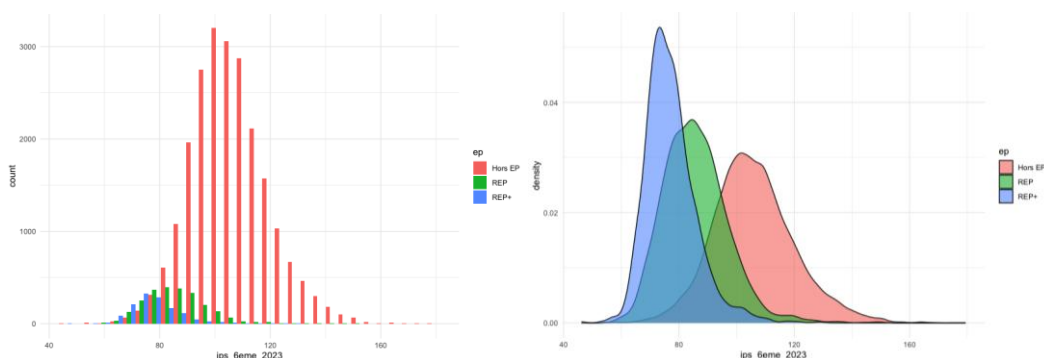
Rocher T. (2023). « Indice de position sociale (IPS) : actualisation 2022 », Document de travail – série méthodes, n°2023.M01, DEPP.

Stefanou, A. (2022). (mise à jour septembre 2025), "L'éducation prioritaire", *Synthèse de la DEPP*, n° 6, DEPP. <https://www.education.gouv.fr/l-education-prioritaire-414237>.

↳ Annexes

Annexe 1. Éducation prioritaire et IPS

FIGURE 8 • Distribution des écoles selon le secteur et l'IPS



Champ : Écoles publiques, France.
Source : DEPP.

Annexe 2. « Poids » de l'IPS sur les différentes dimensions évaluées

FIGURE 9 • Corrélations entre l'IPS et les domaines évalués en CE1 (niveau individuel). Cohorte CP 2020 suivie jusqu'en 2025 (IPS de 6^e).

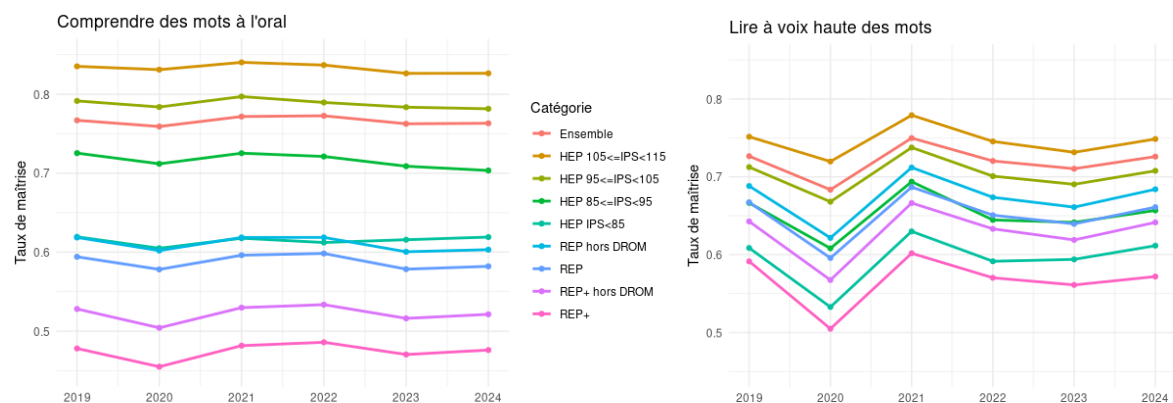
	corrélation IPS individuel
Comprendre des mots à l'oral	0,30
Comprendre des phrases à l'oral	0,24
Comprendre un texte lu seul(e)	0,31
Comprendre des phrases lues seul(e)	0,26
Ecrire des syllabes	0,20
Écrire des mots	0,22
Lire à voix haute un texte	0,23
Lire à voix haute des mots	0,21
Résoudre des problèmes	0,29
Placer un nombre sur une ligne graduée	0,23
Reproduire un assemblage	0,19
Calculer mentalement	0,16
Additionner	0,22
Soustraire	0,16
Lire des nombres entiers	0,18
Ecrire des nombres entiers	0,18

Lecture : Pour le domaine « comprendre des mots à l'oral » en CE1, la corrélation avec l'IPS est de 0,30 (niveau individuel) pour la cohorte d'élèves de CP entrés en 2020 et dont l'IPS individuel est disponible à leur entrée en 6^{ème} en 2025.

Champ : France.
Source : DEPP.

Annexe 3. Évolutions générales (compléments)

FIGURE 10 • Évolution des résultats aux évaluations nationales de début de CE1 dans deux domaines du français

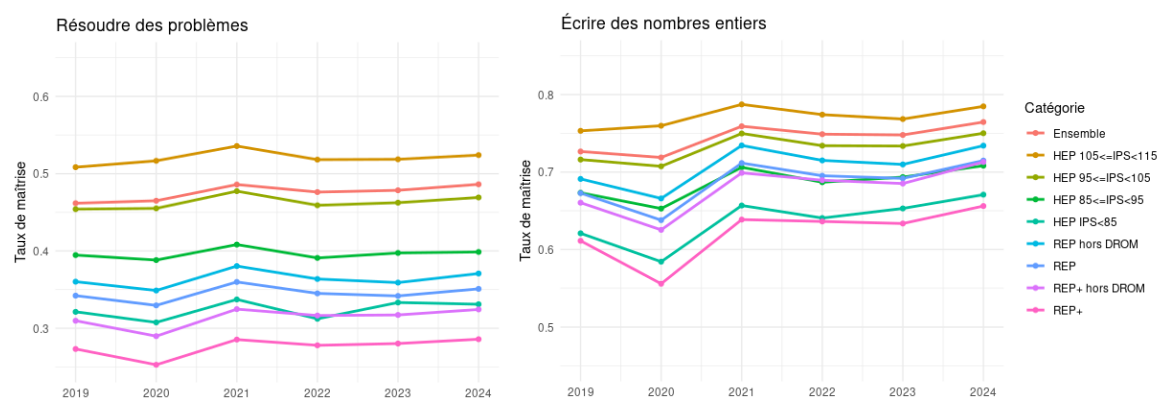


Lecture : Pour le domaine « comprendre des mots à l'oral », le taux de maîtrise satisfaisante des élèves de REP+ en début de CE1 est de 47,6 % en 2024.

Champ : Écoles publiques, France hors DROM.

Source : DEPP.

FIGURE 11 • Évolution des résultats aux évaluations nationales de début de CE1 dans deux domaines des mathématiques



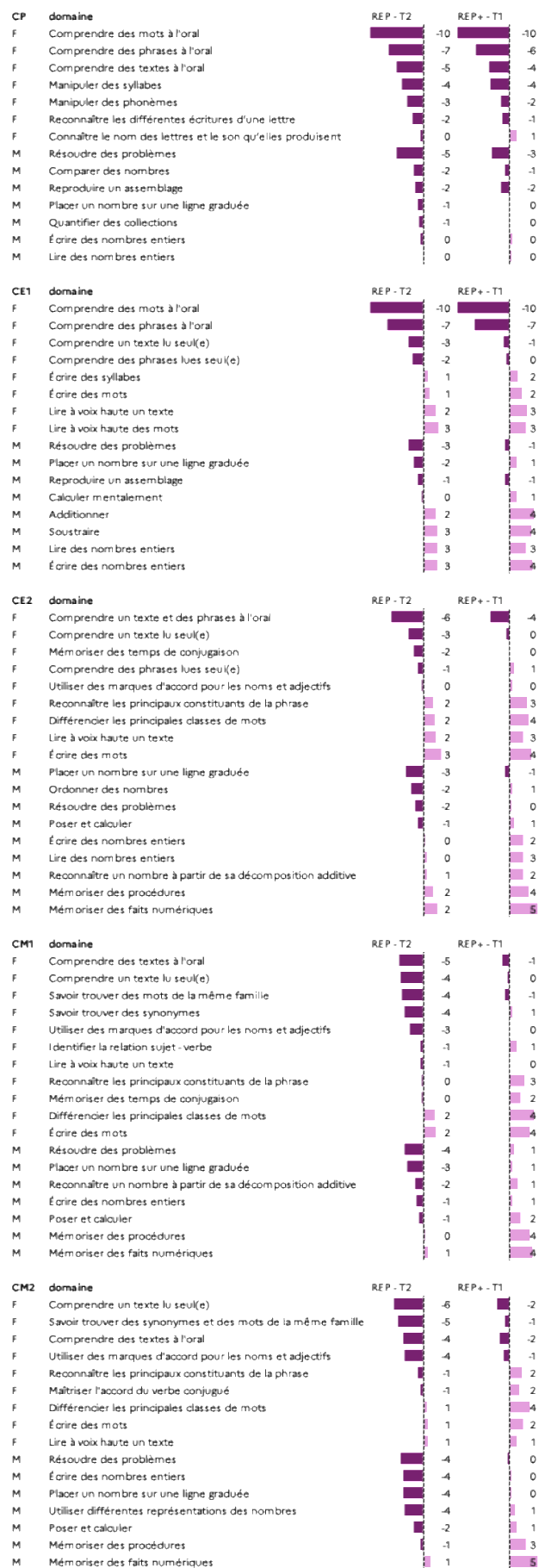
Lecture : Pour le domaine « résoudre », le taux de maîtrise satisfaisante des élèves de REP+ en début de CE1 est de 28,6 % en 2024.

Champ : Écoles publiques, France hors DROM.

Source : DEPP.

Annexe 4. Résultats de l'EP et du secteur hors EP déclinés selon l'IPS

TABLEAU 7 • Écart de résultats entre l'EP et les premières tranches d'IPS hors EP



Annexe 5. Éducation prioritaire et DROM

A la rentrée 2025 en école élémentaire, 69,3 % des élèves des DROM sont scolarisés en éducation prioritaire (40,6 % en REP+ et 28,7 % en REP). Ce taux est de 17,5 % hors DROM. Parmi les élèves de l'école élémentaire scolarisés en REP+, près de 26 % d'entre eux se situent dans les DROM. C'est le cas pour 12 % des élèves de REP (tableau 7).

TABLEAU 8 • Éducation prioritaire et DROM (2025)

	Niveau élémentaire en REP+		Niveau élémentaire en REP	
	Effectifs d'élèves	% d'élèves	Effectifs d'élèves	% d'élèves
France hors DROM	204 620	6,2	368 742	11,3
Guadeloupe	1 196	5,5	5 043	23,4
Guyane	27 987	96,1	0	0,0
Martinique	2 762	16,5	5 362	32,0
Mayotte	19 186	46,1	22 392	53,8
La Réunion	19 638	30,0	17 352	26,5
DROM	70 769	40,6	50 149	28,7
France	275 389	8,0	418 891	12,2

Lecture : 1 018 écoles de REP+ ont évalué 39 221 élèves de CE1 à la rentrée 2024, elles ont un IPS moyen de 77,1. Les 3 291 écoles hors EP de la deuxième tranche d'IPS (85 <= IPS < 95) ont évalués 66 209 élèves de CE1 en 2024, ont un IPS moyen de 90,8.

Champ : Écoles publiques, France.

Source : DEPP.

Annexe 6. Analyses hors DROM

TABLEAU 9 • Éducation prioritaire et IPS en 2024 (hors DROM)

Catégorie		IPS moyen	Elèves	Ecoles
REP+		77.1	39221	1 018
REP		86.2	71341	2 141
Public hors EP	T1 - IPS < 85	79.1	23538	1051
	T2 - 85 <= IPS < 95	90.8	66209	3179
	T3 - 95 <= IPS < 105	100.2	127233	6378
	T4 - 105 <= IPS < 115	109.8	129478	5859
	T5 - 115 <= IPS < 125	119.4	84431	3263
	T6 - 125 <= IPS < 135	129.4	41592	1376
	T7 - 135 <= IPS	141.6	23877	722

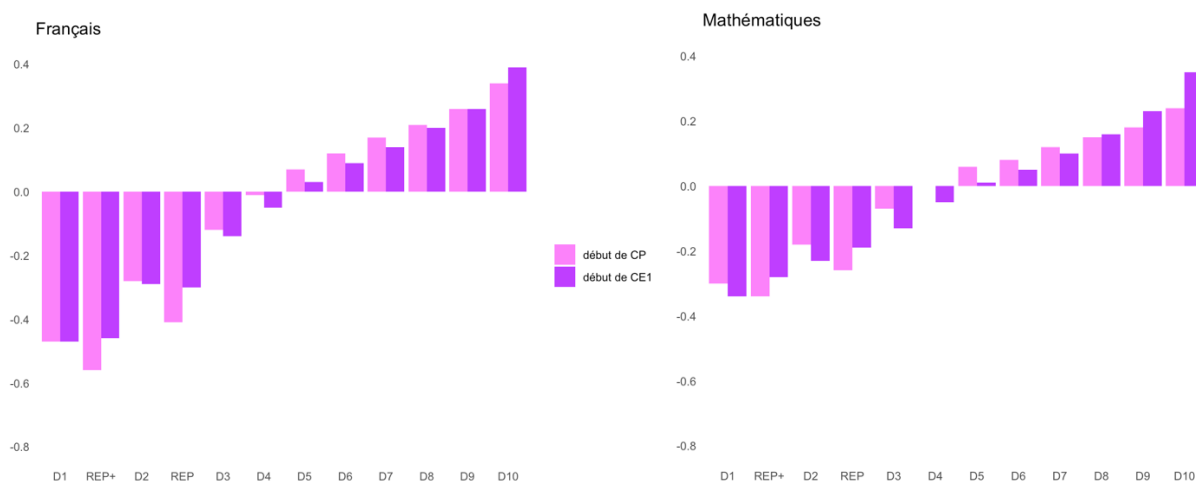
Lecture : 1 018 écoles de REP+ ont évalué 39 221 élèves de CE1 à la rentrée 2024, elles ont un IPS moyen de 77,1. Les 3 291 écoles hors EP de la deuxième tranche d'IPS (85 <= IPS < 95) ont évalués 66 209 élèves de CE1 en 2024, ont un IPS moyen de 90,8.

Champ : Écoles publiques, France hors DROM.

Source : DEPP.

Sur le champ France hors DROM, les élèves de REP et de REP+ améliorent leur position relative : de 10 % d'écart-type en français comme mathématiques pour les REP+, par rapport au premier décile ; 12 % d'écart-type en français comme en mathématiques pour les REP, par rapport au deuxième décile (figure 17).

FIGURE 12 • Scores standardisés de début de CP 2023 et de début de CE1 2024 en fonction du secteur et du décile d'IPS, France hors DROM

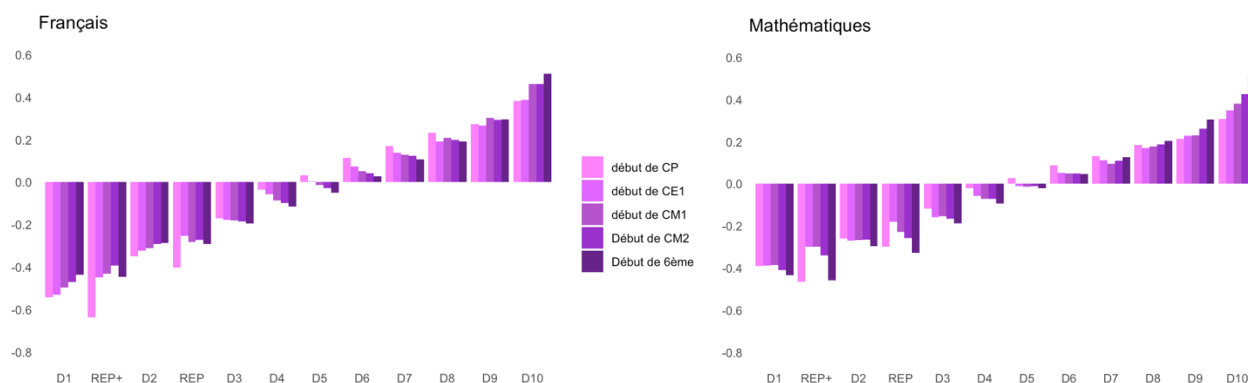


Lecture : En français, les élèves appartenant aux écoles du premier décile d'IPS et situées hors éducation prioritaire (D1) ont obtenu un score global moyen standardisé de -0,47 en début de CP et de -0,47 en début de CE1. Les élèves de REP+ ont quant à eux obtenu un score global moyen standardisé de -0,71 en début de CP et de -0,65 en début de CE1.

Champ : Écoles publiques, France, hors DROM.

Source : DEPP.

FIGURE 13 • Scores standardisés de début de la cohorte d'élèves entrés en CP en 2020 en fonction du secteur et du décile d'IPS, France hors DROM

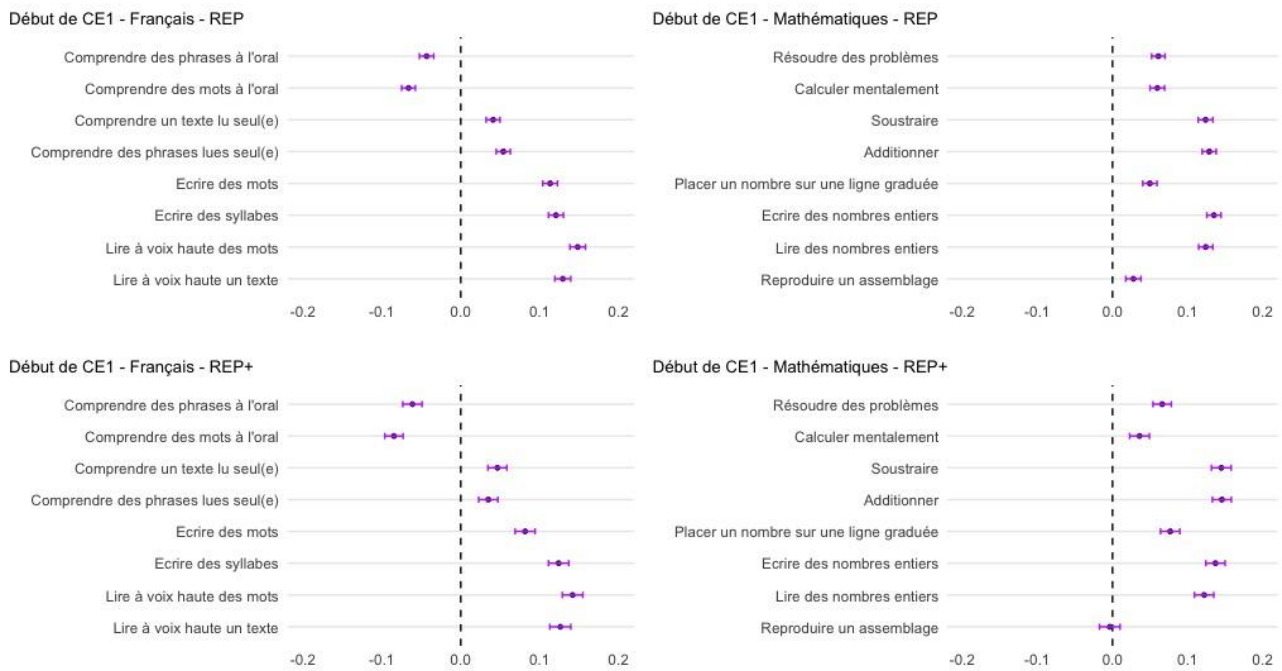


Lecture : En français, les élèves appartenant aux écoles du premier décile d'IPS et situées hors éducation prioritaire (D1) ont obtenu un score global moyen standardisé de -0,51 en début de CP et de -0,50 en début de CE1. Les élèves de REP+ ont quant à eux obtenu un score global moyen standardisé de -0,60 en début de CP et de -0,40 en début de CE1.

Champ : Écoles publiques, France, hors DROM.

Source : DEPP.

FIGURE 14 • Coefficients de la régression (REP versus hors EP et REP+ versus hors EP) des résultats de CE1 2024 en fonction des résultats de CP 2023 et de l'IPS, approche longitudinale et individuelle

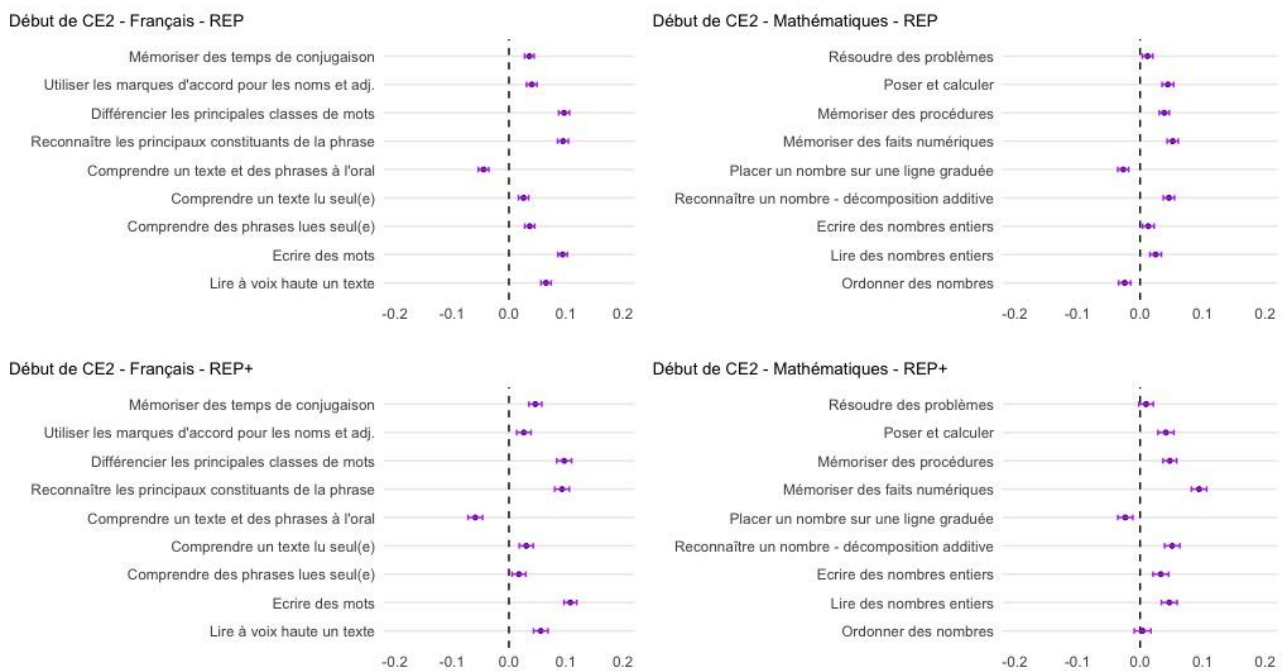


Lecture : Pour le domaine « comprendre des phrases à l'oral », en début de CE1 en français, le coefficient associé aux élèves de REP (versus hors EP après appariement) de la régression des résultats de CE1 2024 en fonction des résultats de CP 2023 et de l'IPS est de -4 % d'écart-type de score.

Champ : Écoles publiques, France hors DROM.

Source : DEPP.

FIGURE 15 • Coefficients de la régression (REP versus hors EP et REP+ versus hors EP) des résultats de CE2 2024 en fonction des résultats de CE1 2023, de CP 2022 et de l'IPS, approche longitudinale et individuelle, France hors DROM

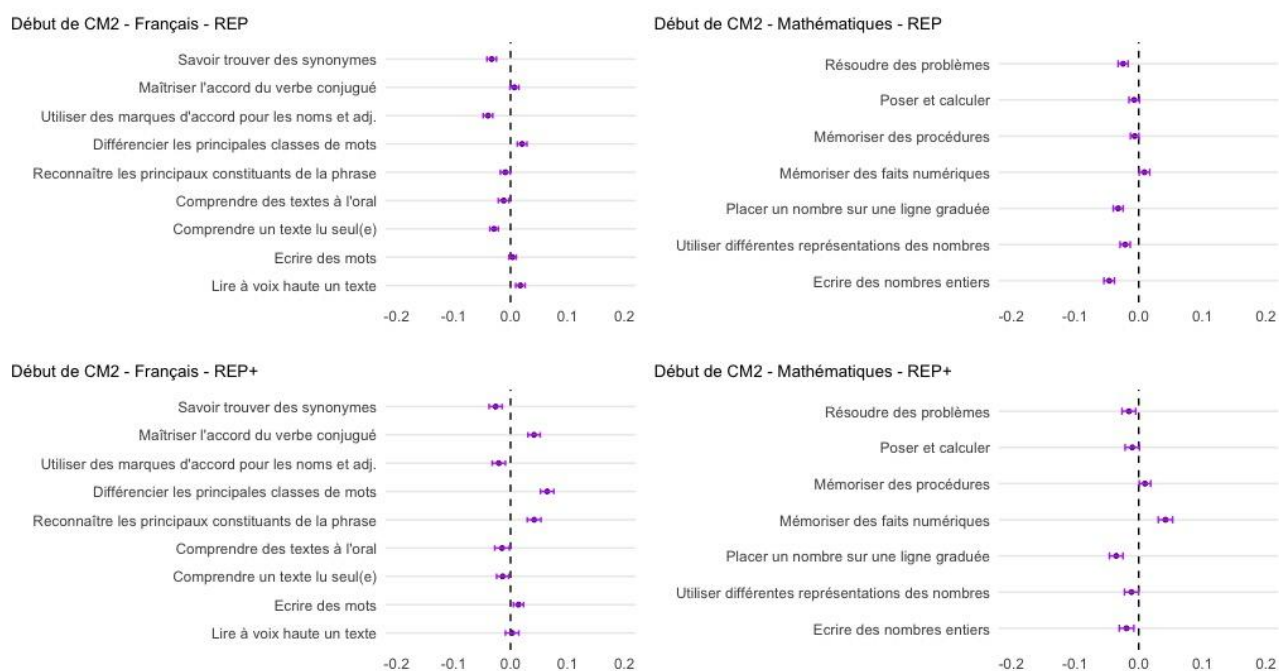


Lecture : Pour le domaine « mémoriser des temps de conjugaison », en début de CE2 en français, le coefficient associé aux élèves de REP (versus hors EP après appariement) de la régression des résultats de CE2 2024 en fonction des résultats de CE1 2023, de CP 2022 et de l'IPS est de 4 % d'écart-type de score.

Champ : Écoles publiques, France hors DROM.

Source : DEPP.

FIGURE 16 • Coefficients de la régression (REP versus hors EP et REP+ versus hors EP) des résultats de CM2 2024 en fonction des résultats de CM1 2023 et de l'IPS, champ France hors DROM



Lecture : Pour le domaine « savoir trouver des synonymes », en début de CM2 en français, le coefficient associé aux élèves de REP (versus hors EP après appariement) de la régression des résultats de CM2 2024 en fonction des résultats de CM1 2023 et de l'IPS est de -3 % d'écart-type de score.

Champ : Écoles publiques, France hors DROM.

Source : DEPP.

**Retrouvez les travaux de la DEPP sur
education.gouv.fr/etudes-et-statistiques**

Publications et archives

Retrouvez toutes les publications et archives de la DEPP sur
archives-statistiques-depp.education.gouv.fr

Jeux de données en open data

Retrouvez tous les jeux de données de la DEPP en open data sur
data.education.gouv.fr